Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-DM-DE

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix	**Séance du conseil municipal du 24 septembre 2026**
Date de convocation : 18/09/2026	L'an deux mil vingt-six, Le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à la salle des fêtes, il s'est ouvert sous la présidence de Monsieur Erwan TONNERRE, Maire.
Date d'affichage de la convocation : 18/09/2026	

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Quorum	10
Présents	18
Représentés	1
Votants	19

Secrétaire de séance : Marine LE GOFF et Camille MAUGÉE

Délibération n° : 59/2026

Objet : Décisions modificatives

Matière : 7.1

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Monsieur Erwan TONNERRE	X		
Monsieur Alain DELMOULY	X		
Madame Nathalie GOURONC	X		
Monsieur Yannick AUFFRAY	X		
Madame Stéphanie GOURRONC	X		
Monsieur Christophe CANTIN	X		
Madame Françoise ROPERHE	X		
Monsieur Nicolas BURLION	X		
Monsieur François MARGUET	X		
Madame Corinne LE BOUHELLEC		X	Alain DELMOULY
Madame Gwendalyne LE DOUARAN	X		
Monsieur José-Luis TEIXEIRA	X		
Madame Soazig LE MOULLAC	X		
Madame Marine LE GOFF	X		
Monsieur Laurent SARTRE	X		
Madame Marina CALLONNEC	X		
Monsieur Eric LE DREF	X		
Monsieur Victor DA SILVA	X		
Madame Camille MAUGÉE	X		
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0			

Décisions modificatives – majoration des provisions pour créances douteuses (chapitre 68)

La présente délibération a pour objet d'ajuster les provisions pour créances douteuses de la commune de Groix, afin de refléter les besoins réels liés aux risques de non-recouvrement. Les ajustements concernent :

- DM N°1 Commune : dépenses + 1 272,00 € (chapitre 68) ; recettes + 1 272,00 € (chapitre 731) ;
- DM N°2 Mouillages : dépenses + 330,00 € (chapitre 68) ; recettes + 330.00 € (chapitre 74) ;
- DM N°1 Port : dépenses + 4 040,26 € ; – 4 040.26 € (chapitre 012) ;

Ces majorations permettent de sécuriser la gestion financière de la collectivité en anticipant les créances à risque.

Pour la Commune :

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-DM-DE

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 100%)	3 414,63	568,80
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	1 711,61	
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**1 703,02**	**568,80**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 1 703,02 €

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 568,80 €

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
[redacted]	T-72	13/05/2022	4161	187,50	SATD employeur positive sans provision - 04/10/22	187,50	0,00
	T-63	15/03/2024	4161	30,60	SATD employeur négative - 29/11/24	30,60	0,00
	T-474	27/12/2022	4161	0,30	ANV en cours 21/11/2024 - 01/01/2099	0,30	0,00
	T-191	06/05/2011	4161	4,56	ANV en cours 24/11/2018 - 01/01/2099	4,56	0,00
	T-136	24/03/2023	4161	28,08	ANV en cours 25/06/2025 - 01/01/2099	28,08	0,00
	T-75	03/05/2022	4161	115,35	SATD employeur négative - 16/09/22	115,35	0,00
	T-777 R-1224 A-12	31/12/2024	4161	97,90	SATD Positive 08/05/2025	97,90	0,00
	T-47	04/03/2024	4161	39,15	SATD Positive 09/08/2024	39,15	0,00
	T-226 R-6242 A-51	11/06/2024	4161	76,30	SATD (en cours) 27/05/2026 - 25/08/2026	76,30	0,00
	T-78	03/05/2022	4161	187,50	ANV en cours 29/11/2024 - 01/01/2099	187,50	0,00
	T-470	26/09/2024	4161	154,55	SATD Positive 17/03/2025	154,55	0,00
	T-372 R-203 A-920	26/10/2022	4161	46,62	ANV en cours 02/01/2025 - 01/01/2099	46,62	0,00
	T-43 R-123 A-1000	27/02/2023	4161	33,30	ANV en cours 02/01/2025 - 01/01/2099	33,30	0,00
	T-74	13/03/2023	4161	15,00	ANV en cours 02/01/2025 - 01/01/2099	15,00	0,00
	T-272 R-523 A-500	08/06/2023	4161	55,32	ANV en cours 02/01/2025 - 01/01/2099	55,32	0,00
	T-5804330915	04/06/2021	46726	568,80	ANV en cours 26/05/2025 - 01/01/2099	0,00	568,80
	T-666	09/11/2023	4161	128,00	SATD bancaire positive sans provision - 08/10/25	128,00	0,00
	T-667	09/11/2023	4161	104,00	SATD bancaire positive sans provision - 08/10/25	104,00	0,00
	T-757	20/12/2023	4161	92,00	SATD bancaire positive sans provision - 08/10/25	92,00	0,00
	T-38	22/03/2022	4161	2 000,00	Attente réponse huissier ou TI 21/04/2026	2 000,00	0,00
	T-777 R-1224 A-12	31/12/2024	4161	18,60	SATD bancaire positive sans provision - 08/01/26	18,60	0,00

Pour les mouillages :

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 100%)	380,00	0,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE		
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**380,00**	**0,00**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 380,00 €

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
[redacted]	T-177	27/10/2022	4161	150,00	ANV en cours 04/06/2026 - 01/01/2099	150,00	0,00
	T-51	16/11/2023	4161	230,00	ANV en cours 04/06/2026 - 01/01/2099	230,00	0,00

Pour le port :

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 100%)	6 688,50	0,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	1 648,24	
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**5 040,26**	**0,00**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 5 040,26 €

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
[redacted]	T-131	31/12/2023	4161	6 687,50	Redressement judiciaire 03/12/2024	6 687,50	0,00
	T-76	24/10/2024	4161	1,00	SATD bancaire positive sans provision - 10/01/25	1,00	0,00

La présente délibération a également pour objet d'ajuster les dépenses de fonctionnement du port. Les ajustements concernent :

- DM N°1 Port : dépenses + 10 000 € (chapitre 011) ; + 3 500.00 € (chapitre 65) – 13 500.00 € (chapitre 012 - soit un total de 17 540.26 € pour ce chapitre) ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-1 et suivants relatifs à l'équilibre budgétaire ;
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 30/04/2026 approuvant le budget primitif de la commune ;
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 17/06/2026 approuvant la décision modificative n°1 du budget mouillages ;
Vu l'avis de la Commission finances ;

Considérant que les budgets doivent être ajustés pour couvrir les dépenses supplémentaires intervenues au cours de l'exercice ;

Le Conseil municipal décide :

- d'adopter les décisions modificatives telles que présentées ci-dessus ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-DM-DE

- de mandater le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- Certifié exécutoire
- Compte tenu de :

Transmission en préfecture	Le 25/09/2026
Affichage et publication	Le 25/09/2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Erwan TONNERRE

Cachet de la Commune

MAIRIE DE GROIX
56 MORBIHAN